

# CHARTRE INTERNET

L'utilisation d'Internet est réservée aux usagers préalablement inscrits auprès du personnel de la médiathèque.

Une autorisation parentale est indispensable pour les moins de 14 ans.

L'utilisation d'internet est limitée dans le temps : 30 min.

Il est interdit de changer la configuration de l'ordinateur mis à disposition.

Il est possible d'imprimer des documents. Toutefois, cela ne pourra se faire que du poste du responsable de la médiathèque, après transfert des fichiers sur une clé USB prêtée à cette occasion.

Afin d'éviter la propagation de virus, le transfert et / ou le téléchargement de fichiers sur le disque dur ou sur toute mémoire externe sont formellement interdits.

L'utilisation de logiciels de messagerie instantanée (ex : MSN) ou l'accès à des sites de tchats est également interdit.

La consultation de sites doit être conforme aux lois en vigueur. N'est pas admise la consultation des sites contraires aux missions d'une bibliothèque de service public, notamment :

- les sites pornographiques ;
- les sites faisant l'apologie de la violence, des discriminations, du racisme ou de pratiques illégales ;
- les sites prônant le non-respect des droits de la personne (atteinte à la vie privée d'autrui ; diffamations et injures) ;
- les sites incitant les mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux ;
- les sites incitant aux crimes et délits, au suicide, à la haine raciale et à la violence ;
- les sites faisant l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre ou contre l'humanité ;
- les sites prônant le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique (reproduction, représentation, diffusion d'une œuvre en violation des droits d'auteur), proposant la contrefaçon ou la copie de logiciels commerciaux.

Le personnel de la médiathèque peut faire cesser la consultation de sites contraires à ce présent règlement et également limiter l'accès futur au matériel à toute personne contrevenant volontairement à celui-ci.